



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
La norme de communication des dangers (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA aux États-Unis et
le SIMDUT du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le
Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date de révision 10-janv.-2025

Version 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PERMANENT STRENGTH THREADLOCKER 36ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 26240

Synonymes CAN Item Number 26242

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex, Inc.
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Adresse de courriel mail@permatex.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone de l'entreprise 866-732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24
Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24
Aucun renseignement disponible

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Contient Hydroperoxyde de cumene; Cumène



Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas respirer les poussières.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

5.6 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

9.93 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.

40.148 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).

40.148 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

38.03 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes

CAN Item Number 26242.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Hydroperoxyde de cumene	80-15-9	1-5%	-	-
Cumène	98-82-8	0.1-1%	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.
Effets d'une exposition	Peut provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Cumène 98-82-8	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m ³ dSk Sdv	TWA: 50 ppm; TWA: 245 mg/m ³ ; IDLH: 900 ppm

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm; TWA: 246 mg/m ³ ;	TWA: 25 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 50 ppm;	TWAEV: 5 ppm;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad or	Nouvelle-Écosse
Cumène	TWA: 5 ppm;	TWA: 50 ppm;	TWA: 5 ppm;	TWA: 5 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Cumène	TWA: 50 ppm; STEL: 74 ppm;	TWA: 5 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 74 ppm;	TWA: 50 ppm; TWA: 245 mg/m ³ ; STEL: 75 ppm; STEL: 365 mg/m ³ ; Sk

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique Liquide
Aspect Rouge liquide
Couleur Rouge
Odeur Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété
pH Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation Aucune donnée disponible
Point d'ébullition / intervalle > 200 °C / 392 °F

Remarques • Méthode

d'ébullition		
Point d'éclair	131 °C / 267.8 °F	
Taux d'évaporation	Non applicable	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Air = 1
Densité relative	1.02	
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	1,900 mPas @ 20°C (68°F)	
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	
<u>Autres renseignements</u>		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	<3%	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).

Ingestion

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë

.

Mesures numériques de la toxicité**Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange**

ETAmél (orale)	11,504.20 mg/kg
ETAmél (cutané)	13,253.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur)	99,999.00 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	14.659 mg/l

5.6 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

9.93 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

40.148 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

40.148 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

38.03 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

**Renseignements sur les
composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
Cumène 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Cumène 98-82-8	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 2B - Possibly carcinogenic to humans	Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen	Present

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérigène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnement prévu comme un cancérigène pour l'homme

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	-	LC50: =3.9mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>)	-	-
Cumène 98-82-8	EC50: =2.6mg/L (72h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>)	LC50: 6.04 - 6.61mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =4.8mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: =2.7mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) LC50: =5.1mg/L (96h, <i>Poecilia reticulata</i>)	-	EC50: =0.6mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>) EC50: 7.9 - 14.1mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	1.6
Cumène 98-82-8	3.55

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

inutilisés réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

États-Unis - numéro de déchet EPA Les désignations et les classifications des déchets doivent être déterminées par l'utilisateur final en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

OACI (air) Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS Non déterminé

ENCS Est conforme à (aux)

IECSC Est conforme à (aux)

KECI Est conforme à (aux)

PICCS Est conforme à (aux)

AICS Est conforme à (aux)

NZIoC Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydroperoxyde de cumene - 80-15-9	1.0
saccharine - 81-07-2	1.0
Cumène - 98-82-8	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Hydroperoxyde de cumene 80-15-9	10 lb / kg (final RQ)	-	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ
Cumène 98-82-8	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Cumène - 98-82-8	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydroperoxyde de cumene 80-15-9	X	X	X
saccharine 81-07-2	X	X	X
glycol propylénique 57-55-6	X	-	X
Cumène 98-82-8	X	X	X
p-Benzoquinone 106-51-4	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA
HMIS

Risques pour la santé 2Inflammabilité 1
Risques pour la santé 2

Instabilité 0

Dangers particuliers -

* **Inflammabilité** 1 **Dangers physiques** 0 **Protection individuelle**
X

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité pour certains organes
cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale 50
DL50 : Dose létale 50

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau
+	Sensibilisants		

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité
Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé
Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)
Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision 10-janv.-2025

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.